

Annexe 6

Bilan régional des ACT Hébergements¹ 2024 : Grand Est

(Mis à jour le 27/01/2026)



SOMMAIRE

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	p2
2/ Equipe salariale	p3
3/ Les candidatures	p3
4/ Profil social des résidents	p6
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	p8
6/ Pathologies des résidents	p10

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

¹ Les ACT Hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

Grand Est

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 95% des places ACT.

13 structures sur 14 (93%) ont retourné l'enquête :

08 – Ardennes : Centre Hospitalier BELAIR (Charleville-Mézières), SOS Hépatites (Charleville-Mézières)

51 – Marne : ADDICTIONS France (Reims), JAMAIS SEUL (Reims)

52 – Haute-Marne : SOS Hépatites (Saint-Dizier)

54 – Meurthe-et-Moselle : AARS (Nancy)

55 – Meuse : AMIE (2 sites : Bar-Le-Duc et Verdun)

57 – Moselle : CMSEA (Metz), EST ACCOMPAGNEMENT (Metz)

67 – Bas-Rhin : ARSEA (Strasbourg)

68 – Haut-Rhin : ALEOS (Mulhouse), APPUIS (Colmar)

88 – Vosges : ADALI (2 sites : Epinal et Neufchâteau)

Nombre de structures	13
Nombre de places autorisées / installées	185 / 179
Nombre moyen de places par structure	14,2
Nombre de candidatures	277
Nombre de résidents présents dans l'année	205
Nombre d'admissions	79
Nombre de sorties	99

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	98%
% de places en semi-collectif	2%
% de places en collectif	-

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	77%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	36%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	76%
3 à 6 mois	15%
6 mois à 1 an	9%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,345
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 19%

Direction	9%
Services administratifs et techniques	21%
Equipe de soin	35%
Equipe socio-éducative	35%
Animation et autre	0,2%

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	77%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	92%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	54%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	39%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	62%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	39%

Tableau 7 : Équipe salariale²

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	277
Nombre moyen de candidatures par structure	21,3
Admissions	79
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	29%
Candidatures refusées	198
% de candidatures refusées	71%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

² Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

Absence de places disponibles	4%
-------------------------------	----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	11%
Manque d'autonomie et/ou relève d'un autre dispositif	18%
En raison de conduites addictives	5%
En raison de comorbidités psychiatriques	3%
Hors critères médicaux	13%
Possède déjà un logement autonome	-
Une coordination médicale est déjà en place	3%
Uniquement un besoin urgent d'un logement	17%
Total	70%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	7%
Dossier incomplet	2%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite...	13%
Total	22%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Ne parle pas suffisamment le français	-
Sans perspective de sortie du dispositif	1%
Originaire d'une autre région ou d'un autre département ³	1%
Hors critères sociaux	-
Autre : hors critère établissement	-
Autre : sans ressource ou en situation irrégulière ⁴	-
Autre : hors critère d'âge ⁵	-
Autre : décès	1%
Autre / non renseigné	-
Total	3%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

³ Pour rappel, le dispositif est national

⁴ Pour rappel, l'accueil en ACT est inconditionnel

⁵ Pour rappel, il n'y a pas de critère d'âge pour entrer en ACT : personnes majeures ou mineures (alors accompagnées d'au moins un des titulaires de l'autorité parentale)

Services sociaux hospitaliers et autres établissements sanitaires publics ou privés	30%
Etablissement ou service médico-social du secteur de l'addictologie	17%
Etablissement ou service médico-social du secteur des personnes en situation de handicap	-
Lit d'accueil médicalisé (LAM)	-
Lit halte soin santé (LHSS), LHSS mobiles, LHSS de jour	15%
ACT hors les murs d'un autre ou du même gestionnaire	1%
ACT d'un autre gestionnaire	-
Etablissement social d'hébergement du dispositif accueil, hébergement, insertion (AHI)	13%
Etablissement social d'hébergement relevant du dispositif national d'accueil (DNA)	-
Services sociaux municipaux/départementaux	6%
Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) ou unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP)	7%
Association d'aide aux malades	-
Autre établissement au service de l'association ou du service	3%
Initiative de la personne ou des proches	1%
Initiative du médecin traitant	-
Professionnels du 1er recours	-
Equipe mobile santé précarité et maraude	2%
115/ Veille sociale/ Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)	1%
Services spécialisés : prostitution, ...	1%
Autres (mandataires judiciaires)	2%

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	72%	73%	39%
Femmes	26%	25%	39%
Transgenres/intersexes	-	-	-
Mineurs	2%	2%	22%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/Transgenres/Intersexes en ACT

< 18 ans	2%	
18-45 ans	40%	
46-60 ans	45%	> 45 ans : 58%
> 60 ans	13%	

Tableau 15 : Age des résidents

Célibataire	93%
En couple	7%

Tableau 16 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	7%
Nombre total d'accompagnants	43
% d'accompagnants mineurs	16%
% de résidents avec un ou des accompagnants	14%

Tableau 17 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	10%
-------------------------------------	-----

Tableau 18 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	31%
Suspension de peine pour raison médicale	5%
Sortie de prison (libération)	63%

Tableau 19 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection maladie de base	98%	100%
Ne bénéficie pas d'une protection maladie de base	2%	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection complémentaire	94%	94%
Ne bénéficie pas d'une protection complémentaire	6%	6%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire de la reconnaissance ALD	51%	69%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
En emploi (temps plein ou partiel) ⁶	6%	7%
Scolarisé ou en formation	1%	-
Demandeur d'emploi	25%	7%
Retraite ou préretraite	1%	8%
En invalidité ou inaptitude au travail reconnue par la MDPH	24%	42%
Sans activité professionnelle, ni scolarisation, ni formation	42%	36%

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Nombre de personnes ayant des revenus d'activité (salaire et primes) ou de remplacement	14%	17%
Nombre de personnes bénéficiant d'allocations ou assimilés	78%	82%
Autre : ressources financières provenant d'un tiers	-	-
Autre : formation rémunérée	-	-
Sans revenu	7%	1

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

⁶ Y compris les résidents en arrêt maladie

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	11%	Originaire du département	84%
Hébergement provisoire	48%	Originaire d'un autre département de la région	4%
Sans hébergement	41%	Originaire d'une autre région	6%
		Sans domiciliation	5%

Tableau 25 : Situation d'hébergement des résidents présents avant leur entrée en ACT

Solutions d'hébergement durables (60%)	Logement autonome avec bail direct	42%
	Logement autonome avec bail glissant ou un logement accompagné	12%
	Retour à domicile (propriétaire)	-
	Hébergement pérenne chez des proches	5%
	Etablissement médico-social pour personne en situation de handicap	-
	Etablissement médico-social pour personnes âgées	1%
	Famille d'accueil	-
Solutions d'hébergement provisoires (32%)	Etablissement social du dispositif AHI (CHRS, CHU)	11%
	Etablissement social du dispositif national d'accueil (DNA)	2%
	LAM	1%
	LHSS	2%
	Autre ACT	-
	Etablissement médico-social spécialisé en addictologie	-
	Etablissement de santé (hôpital, SSR...)	3%
	Hôpital psychiatrique	3%
	Famille d'accueil thérapeutique	-
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel...)	10%
Autres (8%)	Emprisonnés dans un établissement pénitentiaire	5%
	Retour dans leur pays d'origine (volontairement ou non)	-
	Sans solution	-
	Non renseigné	3%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT (hors décès)

Rupture de contrat à l'initiative du résident	11%
Exclusion	11%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés dans l'année en ACT	2%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	5%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	15%
6-12 mois	19%
12-18 mois	21%
18-24 mois	28%
> 2 ans	17%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée ⁷ moyenne d'hébergement pour les résidents sortis dans l'année	18-19 mois
Taux d'occupation	83%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

⁷ Si la durée d'hébergement est temporaire en ACT, il n'y a pas de durée limite indiquée dans le décret

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	12%	16%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	21%	15%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	12%	11%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	8%	8%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	3%	7%
Addictions	11%	6%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	4%	5%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	4%	5%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	2%	3%
Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques	1%	3%
Handicap	3%	2%
Cirrhoses	3%	2%
Hépatite C	2%	2%
Obésité morbide	1%	2%
Paraplégie	1%	2%
Autres	12%	11%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	51%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	54%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie en ACT
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	16%	7%	23%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	15%	7%	22%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	5%	11%	16%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	11%	3%	14%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	7%	7%	14%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	5%	4%	9%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	8%	1%	9%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	3%	4%	7%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies en ACT

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	46%
--	-----

Tableau 34 : Prévalence des situations de handicap en ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	55%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	31%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de tabac	56%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives	23%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	17%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de médicaments	5%
% de résidents ayant une addiction non liée à un produit : jeux, internet, téléphone...	2%

Tableau 35 : Prévalence des addictions en ACT⁸

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Hospitalisation à domicile, soin palliatif à domicile...	2%
Infirmiers à domicile, SSIAD, infirmiers libéraux, ...	46%
Appareillage médicalisé (oxygène à domicile, lits médicalisés, ...)	14%
Pharmacien, pharmacien à domicile	20%
Kinésithérapeute	18%
Diététicien	2%
Ophtalmologue, opticien	16%
Pédicure, podologue	3%
Dentiste, orthodontiste	21%
Ergothérapeute	2%
Psychologue	17%
Médecin traitant	41%
Médecin généraliste (non médecin traitant)	8%
Psychiatre	9%
Autres médecins spécialistes (chirurgie)	6%
Autres médecins spécialistes (soins)	22%
CAARUD, service d'addictologie...	20%

Tableau 36 : Interventions extérieures de professionnels du soin

⁸ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Conseiller en insertion professionnelle	7%
Accès à la formation/alphabétisation	6%
Juriste, avocat	7%
Service pénitentiaire d'insertion et probation	8%
Tutelle, curatelle	11%

Tableau 37 : Interventions extérieures de professionnels hors soins